

# À qui profite la modernisation de l'agriculture africaine?



Un nombre important d'organisations et de réseaux des sociétés civiles africaines se sont récemment inquiétés, dans une déclaration commune, de la privatisation rampante de l'agriculture promue par la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, lancée en 2012 par le G8 et l'Alliance pour une révolution verte (Agra).

Les signataires de cette déclaration, entre autres La Via Campesina Africa et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa), pensent que l'agriculture africaine a besoin de soutien, mais s'inquiètent de l'origine des investissements et se demandent qui est censé en bénéficier : « *La Banque mondiale et autres nous*

*disent que l'Afrique dispose d'une abondance de terres fertiles et que la structure même de la production africaine est inefficace, parce qu'elle est fondée sur un grand nombre de petites fermes qui produisent principalement pour la famille et pour les voisins.* »

Les signataires n'hésitent pas à accuser le G8 et Agra d'être à l'origine d'une nouvelle vague de colonialisme : « *L'ouverture de marchés et d'espaces pour garantir des bénéfices aux multinationales est un objectif essentiel des interventions du G8 et d'Agra. Tous deux s'appuient sur des partenariats public-privé : les grandes entreprises multinationales de semences, d'engrais et de produits agrochimiques décident des programmes, les États et les institutions prétendument philanthropiques (comme Agra, la Fondation Rockefeller, la Fondation Melinda et Bill Gates, etc.) mettent en place les mécanismes*

*institutionnels et les infrastructures permettant de réaliser ces programmes.* »

Le commerce agricole promu par le G8 et Agra est faussé, selon les signataires : « *il favorise le secteur "formel" des marchandises et des services qui ont subi les procédures de certification et d'enregistrement. Les petits agriculteurs et autres producteurs de marchandises et de services qui ne peuvent se permettre d'entrer dans le système officiel de certification se trouvent marginalisés et le commerce de leurs produits devient illégal. (...) La propriété privée des savoirs et des ressources matérielles (par exemple les semences et le matériel génétique) signifie que les droits de propriété (royalties) échappent à l'Afrique et passent aux mains des multinationales (...)* »

Pour plus d'information, contactez Jean-Jacques Grodent, chez SOS Faim : [jjg@sosfaim.org](mailto:jjg@sosfaim.org)